
Jour de séance 48

le mercredi 5 juin 2024

10 h

Prière.

Après les questions orales, le président de la Chambre demande que l'hon. M. Higgs retire le mot « bouffon » ; le député obtempère.

L'hon. M. Flemming dépose sur le bureau de la Chambre un document intitulé *Congé de maladie : Examen et consultations*, ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail, décembre 2023.

M. McKee (Moncton-Centre) dépose sur le bureau de la Chambre une pétition exhortant le gouvernement à ne pas modifier la politique 713 applicable aux écoles publiques. (Pétition 20.)

M. M. LeBlanc, leader parlementaire suppléant de l'opposition, donne avis que, le jeudi 6 juin 2024, les affaires émanant de l'opposition seront étudiées dans l'ordre suivant : motions 56, 49 et 12.

M^{me} Mitton donne avis que l'affaire émanant du tiers parti sera le projet de loi 19.

L'hon. M. G. Savoie, leader parlementaire du gouvernement, annonce que l'intention du gouvernement est que, aujourd'hui, la troisième lecture du projet de loi 36 soit appelée.

Le président de la Chambre donne la parole à M. Allain pour lui permettre de prononcer un discours d'adieu à la Chambre.

À l'appel de la troisième lecture du projet de loi 36, *Loi modifiant la Loi sur les véhicules à moteur*, il s'élève un débat.

Le débat se termine. La motion portant que le projet de loi 36 soit maintenant lu une troisième fois, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi 36, *Loi modifiant la Loi sur les véhicules à moteur*, est en conséquence lu une troisième fois et adopté.

La séance est levée à 11 h 21.

Conformément à l'article 39 du Règlement, les documents suivants, ayant été déposés au bureau du greffier, sont réputés avoir été déposés sur le bureau de la Chambre :

renseignements concernant la modification
de droits relatifs aux taux de la juste valeur

marchande du bois récolté sur les terres de la Couronne au titre de la <i>Loi sur les terres et forêts de la Couronne</i> (<i>Loi sur les droits à percevoir</i>)	(3 juin 2024) ;
rapport du vérificateur général du Nouveau-Brunswick, volume I, 2024 (audit de performance)	(4 juin 2024).